



**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Coteaux et Vallées des Luy**

Pièce 4.2 : Règlement graphique

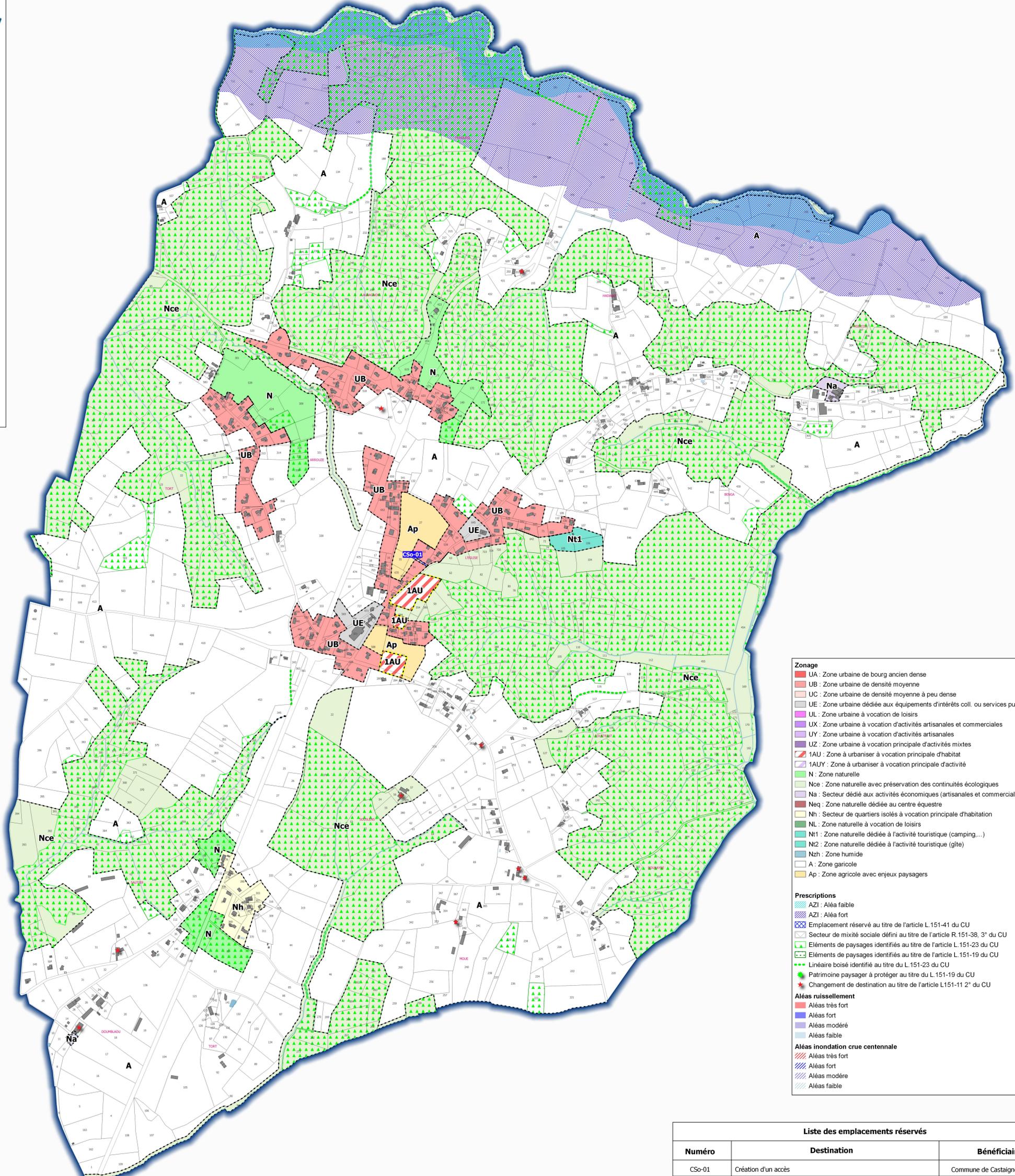
Octobre 2023

Echelle 1/5 000

4 36 2456



ARTELIA - Région Sud-Ouest  
Hélioparc, 2 avenue Pierre Angot - CS 8011 - 64053, PAU Cedex 9  
Tél : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24  
www.artelagroup.com



- Zonage**
- UA : Zone urbaine de bourg ancien dense
  - UB : Zone urbaine de densité moyenne
  - UC : Zone urbaine de densité moyenne à peu dense
  - UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
  - UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
  - UX : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
  - UY : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales
  - UZ : Zone urbaine à vocation principale d'activités mixtes
  - 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
  - 1AUY : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
  - N : Zone naturelle
  - Nce : Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
  - Na : Secteur dédié aux activités économiques (artisanales et commerciales, ...) isolées
  - Neq : Zone naturelle dédiée au centre équestre
  - Nh : Secteur de quartiers isolés à vocation principale d'habitation
  - NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
  - Nt1 : Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (camping,...)
  - Nt2 : Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (gîte)
  - Nzh : Zone humide
  - A : Zone agricole
  - Ap : Zone agricole avec enjeux paysagers
- Prescriptions**
- AZI : Aléa faible
  - AZI : Aléa fort
  - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
  - Secteur de mixité sociale défini au titre de l'article R.151-38, 3° du CU
  - Eléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
  - Eléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
  - Linéaire boisé identifié au titre du L.151-23 du CU
  - Patrimoine paysager à protéger au titre du L.151-19 du CU
  - Changement de destination au titre de l'article L151-11 2° du CU
- Aléas ruissellement**
- Aléas très fort
  - Aléas fort
  - Aléas modéré
  - Aléas faible
- Aléas inondation crue centennale**
- Aléas très fort
  - Aléas fort
  - Aléas modéré
  - Aléas faible

Liste des emplacements réservés		
Numéro	Destination	Bénéficiaire
CSO-01	Création d'un accès	Commune de Castaignos-Souslens